

## Communiqué de presse

# La carte Avantages Jeunes BEJUNE part à la conquête du public

**La première carte Avantages Jeunes de l'espace BEJUNE est désormais lancée! Fruit d'un partenariat entre le Canton et la Ville de Neuchâtel, le Canton du Jura, le Jura bernois ainsi que la Région Bourgogne-Franche-Comté, le projet vise à favoriser l'accès des jeunes de moins de 30 ans aux loisirs, à la culture et au tourisme. S'inscrivant dans le cadre du programme Interreg V A France-Suisse, l'action a également pour objectif de dynamiser les échanges intercantonaux et transfrontaliers.**

Valable durant douze mois et mise en vente au prix de 15 francs, la carte Avantages Jeunes se compose d'une carte nominative, d'un livret présentant les réductions et gratuités auxquelles a accès le titulaire et d'un espace personnel sur Internet (site et application) qui propose des avantages supplémentaires tout au long de l'année. Dans le canton de Neuchâtel, la carte peut être achetée dans les six agences TransN. Les multiples points de vente de la zone Jura / Jura bernois sont répertoriés sur le site [www.avantagesjeunes.com](http://www.avantagesjeunes.com).

L'édition BEJUNE 2017/2018 cumule près de 300 offres de départ, réparties sur toute la zone géographique concernée, y compris la région Bourgogne-Franche-Comté. Parmi les partenaires publics et privés, on trouve notamment des musées, des théâtres, des festivals, des bibliothèques, des parcs de loisirs, des infrastructures sportives telles que piscines et patinoires ou encore certains commerces. Certaines actions ciblées sont également prévues afin d'intégrer les jeunes dans le développement du projet et de favoriser les échanges entre les titulaires.

Créée il y a plus de vingt ans en France voisine, la carte Avantages Jeunes est présente depuis 2012 dans le Canton du Jura et le Jura bernois. Elle s'étendra dès cette année au territoire neuchâtelois et comptera plus de 112'000 titulaires de part et d'autre de la frontière.

Portée par les délégués cantonaux neuchâtelois et interjurassien à la jeunesse ainsi que par le Service de l'Intégration et des Infrastructures culturelles de la Ville de Neuchâtel, cette première édition BEJUNE donne suite aux souhaits formulés par les jeunes eux-mêmes. En tant que telle, cette prestation d'envergure s'inscrit dans la politique de la jeunesse des villes et régions concernées comme un outil favorisant la dimension participative des jeunes, leur accès à la culture et aux loisirs, de même que les échanges interculturels.

Delémont, La Neuveville, Neuchâtel, le 29 septembre 2017

**Renseignements complémentaires :**

Alain Berberat, délégué interjurassien à la jeunesse, tél. 032 420 52 73  
Sylvain Ghirardi, chef du Service de l'Intégration et des Infrastructures culturelles de la Ville de Neuchâtel, tél. 032 717 73 81  
Alex Pedrazzi, délégué à la jeunesse du Canton de Neuchâtel, tél. 032 889 85 41  
[www.avantagesjeunes.com](http://www.avantagesjeunes.com)